

aussi; manifeste que si le gouvernement albertain eût moins tenu à l'équilibre budgétaire, s'était moins préoccupé de balancer les recettes et les dépenses, il eût obtenu l'aide du gouvernement fédéral.

L'hon. M. DUNNING: Naturellement, le privilège d'emprunter a toujours existé. C'est exact.

Le très hon. M. BENNETT: C'est manifeste.

L'hon. M. DUNNING: En tant qu'il s'agit du privilège d'emprunter.

Le très hon. M. BENNETT: Au lieu de faire cela, le gouvernement de l'Alberta a imposé de nouvelles taxes, une taxe de 2 p. 100 sur les ventes et d'autres encore et il a réduit les dépenses aux points mentionnés. La lecture de ce rapport me procure une certaine satisfaction. Prenons la période de 1905 à 1922. Durant tout ce temps il n'y a eu en Alberta d'autre gouvernement qu'un gouvernement libéral. Au cours de cette période, tous les discours publics que j'ai prononcés sur la situation de cette province portaient surtout sur sa situation financière. J'ai signalé que dans les premières années de la province l'administration libérale avait épuisé tous les moyens fiscaux, et les conséquences qui ont résulté de cette politique étaient inévitables, bien que je ne me sois jamais attendu à lire, au cours de ma carrière, un rapport comme celui-ci. De 1922 jusqu'à l'avènement du présent gouvernement, l'administration fut confiée au parti des Fermiers-Unis de l'Alberta. Comme on le constatera à la lecture du rapport, les débuts de cette administration ne furent pas trop mauvais. Plus tard elle manifesta de l'insouciance, pour employer une expression anodine. Il en est résulté que le présent gouvernement a récolté une situation intolérable qui comportait pour l'Alberta des obligations autrement lourdes que celles des autres provinces des Prairies, obligations touchant les téléphones, les garanties de chemins de fer, les garanties d'irrigation, tout ce qui résulte d'une dépense effrénée de deniers publics sur des questions au sujet desquelles, de l'avis de la plupart d'entre nous, aucun gouvernement ne devrait assumer de responsabilité financière. Cela étant, j'estime que le gouvernement actuel de l'Alberta n'a pas reçu l'aide financière qu'elle était en droit d'attendre. Je ne dis pas cela dans un sens absolu, mais par comparaison avec le Manitoba et la Saskatchewan.

Je ne m'étendrai pas sur ce sujet. Des honorables députés de la gauche l'ont traité assez à fond. Je dirai toutefois ceci. Le ministre a fait une déclaration de politique qui comporte l'idée que les provinces de l'Ouest doi-

vent prendre soin d'elles-mêmes. Il est devenu essentiel, de l'avis du ministre et du Gouvernement, de suivre un autre cours, mais en attendant, le mal a été fait à l'Alberta. Je ne crois pas que l'on puisse contredire cette assertion. Le ministre a signalé en d'autres occasions et il a donné à entendre hier soir qu'il ne partage pas les vues que j'ai exprimées sur cette question. Mais je déclare simplement ceci au Gouvernement: si la Saskatchewan et le Manitoba avaient reçu le même traitement que l'Alberta, elles auraient manqué à leurs engagements.

M. PELLETIER: C'est exact.

Le très hon. M. BENNETT: Tel est le critérium selon moi; j'estime qu'il est juste. Si elles avaient été traitées comme l'Alberta, elles auraient fait défaut à leurs engagements.

M. PELLETIER: Cela ne fait pas de doute.

Le très hon. M. BENNETT: Au lieu de manquer entièrement à ses engagements, le Gouvernement de l'Alberta a imposé de nouvelles taxes. Il n'a payé que la moitié des intérêts prévus dans le contrat. La province ne pouvait les acquitter entièrement qu'en prélevant la somme sur les autres services, y compris celui de l'assistance, puis elle emprunta du présent gouvernement fédéral.

L'hon. M. DUNNING: C'est précisément ce que les autres ont fait.

Le très hon. M. BENNETT: J'allais dire, que ce fut la politique adoptée, non pas par le ministre des Finances actuel, mais par ses prédécesseurs; c'est-à-dire, lorsqu'une province se voyait dans l'obligation d'emprunter afin de pouvoir faire honneur à ses engagements, tant pour le principal que pour les intérêts, le gouvernement fédéral lui avançait les fonds nécessaires. Je l'ai déjà dit, je me demande si les événements ont démontré la sagesse de cette politique, mais nous avons cru en ce temps de crise qu'il ne serait pas sage de laisser la province manquer à ses obligations. Ce rapport semble indiquer que la Banque du Canada juge rationnelle une telle opinion.

Mais la difficulté provient de ce que nous avons laissé une province manquer à ses engagements. Le gouvernement fédéral en rejette le blâme sur l'Alberta, disant que cette province n'a pas fait les démarches voulues pour se procurer les fonds que l'on pouvait mettre à sa disposition et qui lui auraient permis de faire honneur à ses obligations. Voilà l'attitude du gouvernement fédéral. De son côté, la province affirme que le gouvernement fédéral adopta une attitude